

Je désire faire remarquer aujourd'hui que les Canadiens en général, et les électeurs du Grand Toronto en particulier, comprennent que les irrégularités étaient suffisamment criantes pour que l'on rejette cet accord et c'est ce qu'ils ont fait massivement. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles les libéraux ont pris tous les sièges de la région lors des élections de l'automne dernier. Si personne d'autre n'a compris cela, les électeurs eux savaient qu'un processus d'appel d'offres est généralement conçu pour qu'il y ait un gagnant et quelques perdants. Le précédent gouvernement a pondu un processus qui a donné un perdant qui gagne et un gagnant qui perd. Plutôt que de permettre la fusion d'un gagnant sans argent avec un perdant fortuné, comme ce fut le cas, on aurait dû procéder à un autre appel d'offres.

• (1530)

Un des hommes de main du consortium a décrit le projet de loi C-22 comme une mesure digne d'une république bananière. Je prétends que c'est tout le contraire, car le projet de loi C-22 corrige des gestes qui sont caractéristiques d'une république bananière.

[Français]

Notre gouvernement est résolu à rejeter la façon de faire de l'ancien gouvernement. Cette transaction est caractérisée par l'intervention des lobbyistes, le favoritisme, des tractations dans les coulisses, la manipulation d'intérêts légitimes du secteur privé et le mépris pour l'impartialité de la fonction publique, et dans son ensemble, c'est inacceptable.

Notre gouvernement a l'intention de protéger les intérêts du pays et les deniers des contribuables. Nous croyons que les questions qui pourraient nuire à notre économie et à notre position concurrentielle comme pays devraient être négociées dans le cadre d'un processus transparent et accessible.

En décidant de mettre fin par voie législative à ces accords, le gouvernement a tenu compte de plusieurs facteurs: le besoin d'en arriver promptement à une décision sur les besoins futurs de Pearson, libéré de ces accords, l'engagement du gouvernement de faire passer l'intérêt public avant le favoritisme et la recherche excessive de profits, et le fait que le secteur privé aurait pris le contrôle de l'un des actifs les plus importants du pays en matière de transport dans un arrangement qui génère des profits déraisonnables à quelques favoris.

[Traduction]

Le 13 juillet, j'ai annoncé une politique nationale concernant les aéroports qui garantira un réseau d'aéroports sûr, efficace et compétitif dans tout le pays, un réseau qui sera géré dans l'intérêt des contribuables et des voyageurs.

Toutefois, la possibilité de profiter des conseils et de la compétence de personnes dévouées représentant les intérêts locaux et régionaux est refusée à l'aéroport international Lester B. Pearson en raison du nuage que fait planer cet accord.

### Initiatives ministérielles

Certains, ici, voudraient nous faire croire que si la question est devant les tribunaux pendant des années, nous pourrions malgré tout faire ce que l'on fait pour les autres aéroports du pays par l'entremise des administrations aéroportuaires. Il faut être bien naïf pour croire qu'un groupe de citoyens accepterait d'assurer l'exploitation des aérogares 1 et 2 malgré les risques de litige et tout ce que cela pourrait entraîner durant des mois et même des années, considérant l'ampleur du problème.

Les aérogares 1 et 2 de l'aéroport Pearson de Toronto ont besoin de rénovations. Je suis d'accord avec mon ami d'en face là-dessus. Les garages de stationnement sont dans un état déplorable. On met en doute leur sécurité. Il y a une longue liste de choses à faire à l'aéroport Pearson. Les utilisateurs de cet aéroport se voient refuser le droit à des services plus sûrs et plus modernes.

Nous avons répété maintes fois que nous entendons traiter la société T1 T2 Limited Partnership de façon juste et équitable, compte tenu des circonstances. Nous avons reconnu que les partenaires n'étaient pas tous engagés aussi à fond dans ce processus irrégulier, et que les entreprises du secteur privé qui n'étaient pas membres du consortium ne devraient pas en subir des conséquences démesurées.

Nous avons demandé à la société de soumettre un rapport des dépenses qu'elle a engagées et de celles des tierces parties. Nous nous engageons à faire en sorte que toutes les parties recouvrent les fonds qu'elles ont consacrés à des fins conformes aux bonnes pratiques commerciales, mais nous ne rembourserons pas les frais de lobbying.

• (1535)

Je sais qu'il importe de rendre des comptes dans cette affaire. Je sais que les députés, le vérificateur général, le Comité des comptes publics, les parties intéressées et les gens qui défendent les intérêts des contribuables examineront attentivement toute décision gouvernementale de rembourser les dépenses engagées qui sont justifiées. Je serai heureux que les décisions soient ainsi examinées à la loupe, parce que je suis conscient de la responsabilité que j'assume dans cette affaire.

Les députés doivent comprendre que les sommes dépensées ont servi à payer des financiers, des planificateurs, des ingénieurs, des gestionnaires et des concepteurs, mais que pas un sou n'a servi à l'achat d'acier, de béton, de bois d'oeuvre, d'escaliers roulants ou d'autres éléments qu'on associe normalement à la construction d'un aéroport. Il est évident que les dépenses engagées n'ont pas servi à améliorer la valeur des biens ni à procurer le moindre avantage pour le contribuable ou le voyageur.

Le projet de loi C-22 est une affaire de responsabilité envers le contribuable et de justice envers TI T2 Limited Partnership et les tiers.

Arrêtons-nous un moment sur le montant de la note que la majorité conservatrice à l'autre endroit entend refiler aux contribuables canadiens. Le consortium a répondu à notre demande concernant les dépenses légitimement engagées en présentant aux Canadiens des réclamations totalisant environ 445 millions de dollars. Ce montant comprend 415 millions de dollars de